

CIBLE

Dont acte

Face au raz-de-marée qui a frappé l'Asie du Sud, nous nous étions félicités que le chef de l'État lance l'idée d'une force rapide d'action humanitaire.

Têtes de linottes, nous avions oublié que cette force d'intervention avait déjà existé ! Pionnier de l'action humanitaire, le docteur Michel Bonnot a rappelé, lors d'une intervention sur « e-télévision » demeurée sans écho, qu'une cellule d'urgence avait été créée au quai d'Orsay en 1985 après le tremblement de terre de Mexico.

Cette structure légère, que Michel Bonnot dirigeait, était d'une efficace souplesse : les équipes et leurs équipements stockés pouvaient être en quelques heures sur les lieux de n'importe quelle catastrophe.

La cellule a été supprimée par Hubert Védrine en 2002, et son matériel a été vendu par Dominique de Villepin.

Cet exemple type d'une économie budgétaire imbécile n'empêche pas l'apparition de nouvelles structures lourdes et inutiles : alors qu'il existe un ministère de l'Industrie, Jacques Chirac a annoncé la création d'une Agence de l'innovation industrielle !

C'est n'importe quoi.

DISCRIMINATION POSITIVE

L'unité en danger

Europe

**Découpage
idéologique**

p. 12

Idées

**La condition
fœtale**

p. 9

Tsunami

La catastrophe survenue dans l'océan Indien a provoqué une immense émotion et suscité un élan de générosité sans précédent. Mais au-delà de ceux-ci, on ne peut s'empêcher de ressentir un certain malaise.

Depuis le lendemain de Noël où la vague gigantesque déferla sur les côtes de l'océan Indien, ses images délirantes et le panorama de ses ravages n'ont cessé de déferler sur nous. Partis pour des vacances paradisiaques, plusieurs milliers d'Européens étaient portés manquants : leurs corps, ceux de leurs enfants, ravis par le flux avec ceux de plus de cent cinquante mille frères d'Asie, n'auraient pour sépulture que le tohu-bohu marin, à moins qu'une crémation hâtive n'ait dispersé leurs cendres... Pour la simple raison qu'elle était frappée par la mort, voici que, sous nos yeux effarés, cette immense région de la planète prenait vie.

Il eût fallu tenir journal de la manière dont nous aurons vécu, jour après jour, la transmission des événements. Car ce raz-de-marée qui, jadis, eût été raconté par des voyageurs, puis dessiné ou peint après des semaines, nous a atteints comme en direct, saisi par l'objectif de ceux-là mêmes

que poursuivait la vague scélérate : courant ou grimpant pour sauver leur vie, ils continuaient à braquer leur appareil... Jamais, peut-être, la dévotion de l'homme moderne au culte des images ne s'illustra aussi monstrueusement. J'emploie *monstrueux* sans jugement, au sens littéral : « fait pour être montré ». Non seulement on a su, mais on voyait, et on aura TOUT VU.

Le journal de nos journaux dans les jours qui suivirent la catastrophe aurait noté comment l'immensité de la tragédie nous a figés d'effroi et d'abord pénétrés de recueillement comme devant un malheur incommensurable, et qu'ensuite, nous inquiétant des survivants, nous avons mesuré au passage nos ignorances quant aux pays touchés - Sri Lanka, archipel d'Indonésie, vaste Birmanie placée au premier rang et totalement occultée du fait de son régime - enfin il aurait vu chacun se reprendre et envoyer son aide à telle ou telle ONG ou adresse affichée sur l'écran. Il aurait remarqué l'engagement crois-

sant des médias dans cette bonne œuvre, l'enthousiasme, puis l'exaltation, enfin l'ivresse rituelle qui les saisit lorsqu'il s'agit de mettre et donner en spectacle les émois populaires. Les dons ont afflué de personnes, d'entreprises, et pour finir d'États dans une débâche de surenchères digne des ventes de charité bourgeoises de la Belle Époque. La larme à l'œil, même la Banque mondiale a glissé deux doigts dans son escarcelle.

Ne nous en plaignons pas. N'en faisons pas non plus une exaltante nouvelle. Que la proximité des êtres soit avivée par le malheur, que leur souffrance incite à la compassion et leur dénuement à l'aumône, voilà qui est d'un évangile pas si moderne. Il serait impertinent de rappeler qu'il y avait hier dans les mêmes pays d'Asie, des raisons criantes de ressentir l'injustice faite aux pauvres, et qui s'en souciait ?

C'est là que le petit journal aurait enregistré un malaise. Malaise de l'association *Médecins sans Frontières* déclarant que les dons reçus lui suffisent

pour effectuer sa mission en Asie et qu'elle trouverait malhonnête de remplir les caisses à la faveur de l'émotion. Malaise de Rony Brauman, renvoyant les médias à leur devoir d'état : l'information. Malaise des politiques parmi nous, d'assister au *concours de bonté* des grandes nations et de leurs groupes industriels, rivalisant pour assumer - ou faire mine d'assumer - tel ou tel secours et s'offusquant que l'Inde (voire la Birmanie, mais pas un mot sur elle) refuse leur vertueuse *ingérence humanitaire*. Il était clair que ces mêmes bienfaiteurs soignaient leur *image* en vue des commandes de la reconstruction, dans cette zone où la dure division du travail planétaire loge leurs plus rentables sous-traitants.

Malaise et finalement révolte politique qu'il faut hurler et qu'on l'entende. Encore une fois et à plus grande échelle que jamais, l'alibi humanitaire farde le cynisme des nantis. Certes, ces ventripotents n'ont pas fait trembler la planète, mais ils font trembler journellement les humains. Qui dira assez fort la violence du culte qu'ils imposent, la gloutonnerie méprisante de leurs idolâtries productivistes, et la misère de télé-réalité qu'ils vendent en échange ?

Drapés dans la générosité des gens, nos bons apôtres entonnent le vibrant éloge de la solidarité planétaire et leurs informations, faisant pleurer Margot, dégagent le *temps de cerveau disponible* aux pubs de soda !

Profiteurs de tous pays, encaissez vite vos dividendes avant qu'un tsunami de colère ne les balaye.

Luc de GOUSTINE

royaliste 

SOMMAIRE : p.2 : Tsunami - p.3 : Rêver avec Jacques Chirac ? - Poubelle - p.4 : Le triomphe du renard - Notre père des ours - p.5 : Le nucléaire se fait modeste - p.6/7 : Un processus dangereux - p.8 : Le modèle économique mafieux - p.9 : La condition foetale - p.10 : Un polémiste très catholique - Des voix à écouter - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : L'Europe à la découpe

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Rêver avec Jacques Chirac ?

Nous aimerions croire le président de la République lorsqu'il dit sa volonté de relancer un projet national de politique industrielle. Mais comment construire en détruisant, sans même se donner les moyens de la reconstruction ?

Noël en janvier ! Pour accompagner ses vœux aux « *forces vives de la nation* », le 4 janvier, Jacques Chirac a déversé au pied de son public ébaubi sa hotte pleine de cadeaux.

Par exemple : un « *nouveau contrat de confiance entre la Nation et ses chercheurs* ». Merci, Père Noël !

Ou encore : l'égalité des salaires entre hommes et femmes dans les cinq ans. Encore bravo ! Merci, Mère Noël !

Mais aussi « *ouvrir l'accès au crédit aux 40 % de nos concitoyens qui en sont largement exclus* ». Là, je demande à voir dans le détail car le crédit est un piège coûteux quand on est dans la déche. De plus, Jacques Chirac y voit un moyen de soutenir la consommation ce qui signifie qu'on rejette toute augmentation substantielle des salaires. Ça, c'est le petit Noël des banquiers et du Medef.

Et puis il y a le Cadeau des cadeaux : une politique industrielle ! Avec du Volontarisme par en dessous. Et un rapport – signé Jean-Louis Beffa – sur le dessus du paquet. Le Père Noël est keynésien !

De fait, le « modèle français » présenté par le président de la République comble à première vue nos souhaits. On en oublierait presque que Jacques Chirac a commencé son discours aux « forces vives » en affirmant que la cohésion sociale était désormais assurée et que la croissance était manifestement

acquise grâce à l'action qu'il mène depuis 2002.

Faire précéder un projet d'une illusion (1) doublée d'une inexactitude (la croissance baisse) n'est pas de bonne méthode. Mais basta ! Puisqu'on nous dit que le volontarisme est de retour, il n'est pas interdit de croire que le rêve se fera réalité.

Oh ! La belle promesse d'une « *nouvelle politique industrielle d'investissement* » qui permettra de financer de grands programmes comme nous l'avions fait pour Airbus et Ariane. Ah ! Qu'il est bon d'entendre que l'État va de nouveau intervenir en faveur de l'innovation industrielle, et que les pouvoirs publics sont décidés à lutter contre les délocalisations...

Hélas ! On a tôt fait de s'apercevoir que Jacques Chirac a fait preuve, à son habitude, d'un culot d'acier.

Il est clair que le président assigne au gouvernement une tâche dont il n'a pas les moyens. La rigueur budgétaire et une gestion monétaire de l'euro radicalement contraire aux besoins du secteur industriel donnent immédiatement les limites du projet chiraquien. On veut construire en laissant détruire. Au mieux, l'État financera des groupes privés qui sont soumis aux exigences folles de leurs actionnaires. On comprend que le président du Medef ait bruyamment approuvé Jacques Chirac...

Mais ce qui est hallucinant, dans le discours du 4 janvier,

c'est cette volonté de fonder un projet industriel sur une recherche et une industrie délibérément massacrées dès 1986 par les privatisations et les réductions de crédits.

Dans le rapport commandé par le chef de l'État et qui fera référence pour les nouvelles décisions d'investissement, Jean-Louis Beffa constate le « décrochage » de la France dans le domaine industriel. Qui en est responsable, sinon l'homme qui est à la tête du pays depuis 1995 et qui s'est entendu comme larron en foire avec Lionel Jospin pour organiser, du sommet européen de Lisbonne à celui de Barcelone, le saccage de l'économie française.

Le 4 janvier, Jacques Chirac n'a exprimé aucun regret. Il est libéral avec M. Seillière et interventionniste avec M. Beffa, européen à Bruxelles et tricolore à Paris, comme il était voici dix ans soucieux de réduire la fracture sociale avec les gaullistes et habile récupérateur des slogans ultralibéraux.

La vérité, c'est que le président de la République est entré, à mi-mandat, en campagne électorale et qu'il veut comme à son habitude faire plaisir à tout le monde – avec une incohérence et des inconséquences qui lui ont toujours réussi.

Le Père Noël flatte les loups et les agneaux, certain de les croquer tous ensemble à Pâques ou à la Trinité.

Sylvie FERNOY

(1) cf. *L'Atlas des nouvelles fractures sociales en France* de Christophe Guilluy et Christophe Noyé, Editions Autrement, 2004 – prix franco : 15,50 €.

Poubelle

Tirée d'une quelconque poubelle, une phrase sur l'occupation allemande, qui aurait été « *pas particulièrement inhumaine* », a provoqué un tonnerre de protestations répercuté à tous les échos par les médias.

Il suffisait d'assortir la phrase d'un rappel en trois lignes des crimes commis par l'armée allemande. On a préféré jouer pour la centième fois la pièce qui fait plaisir à tout le monde.

Jean-Marie Le Pen, auquel plus personne ne prêtait attention, a rappelé qu'il pouvait dire des choses horribles.

Et ça a marché, comme d'habitude. Les responsables politiques et les journalistes qui leur donnaient la parole ont dénoncé l'horreur de dire des choses horribles, ce qui leur a donné un air irrésistiblement vertueux.

Le provocateur a été piétiné, mais sa provocation a bénéficié du maximum de publicité. Voilà qui donnera une dernière joie aux anciens auxiliaires français de l'armée allemande, ce qui n'est pas rien.

Expérience faite, on ferait bien de se souvenir que les cris horrifiés n'ont jamais enlevé une seule voix au chef du Front national.

Autre victoire du bonhomme : l'ethnisation croissante du débat politique. Car c'est bien Jean-Marie Le Pen qui a posé les premiers jalons de cette thématique, désormais largement diffusée par les officines ultra-libérales.

Estimons-nous heureux que le chef du Front national soit trop bourgeois pour être fasciste. Sinon il aurait pris depuis longtemps le pouvoir.

Annette DELRANCK

Le triomphe du renard

Il jubile Ernest-Antoine Seillière !

« C'est la première fois, depuis l'alternance, que le gouvernement prend une vraie mesure de réforme qui prenne en compte les intérêts de l'entreprise et de la compétitivité française » a-t-il déclaré à propos des 35 heures.

Et il a la mémoire courte, notre bon baron ! Depuis la réélection de Jacques Chirac en mai 2002, on ne compte plus les réformes gouvernementales qui sont la copie conforme des aspirations du Medef. Réforme du dialogue social, privatisation larvée de la Sécurité sociale, ouverture du marché de l'énergie, remise en cause des services publics... Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement compte tenu de la stratégie de *lobbying* effronté mise en place par le patronat, auprès de la représentation nationale, depuis l'arrivée de Seillière et Denis Kessler à la tête du Medef, ci-devant CNPF, en 1997 ?

Et ce n'est pas la proposition de loi sur les assouplissements des 35 heures (1) qui contredira cette interprétation. Dans l'exposé des motifs de ce texte qui sera discuté à l'Assemblée nationale à partir du 1^{er} février 2005, ses auteurs - représentant de la tendance ultra-libérale de l'UMP - justifient leurs propositions « par le souci général de rétablir la liberté de choix des salariés et des entreprises, et d'établir la primauté du droit conventionnel sur le droit réglementaire pour une meilleure démocratie sociale. » Deux commentateurs s'imposent. D'abord, dans le contexte actuel, où le rapport de force est favorable au patronat, il est illusoire de penser que le salarié pourra avoir une quelconque « liberté de choix ». D'autant plus que, dans les PME dépourvues de représen-

tation syndicale, les salariés risquent de se retrouver seuls et démunis face à un patronat revanchard. C'est une nouvelle illustration de la fameuse métaphore du renard libre face à des poules libres dans un poulailler. Ensuite, on constate qu'après la réforme Fillon qui autorise la signature d'accords d'entreprise moins favorables que les accords de branche, un nouveau coin est enfoncé dans l'édifice social mis en place depuis 1946. Désormais, des accords d'entreprise pourront déroger à la loi. Et l'on voit ainsi satisfaite la vieille revendication patronale du contrat individuel contre la loi qui s'impose à tous.

Dans cette perspective, les organisations syndicales qui appellent à la mobilisation le 5 février prochain ont raison de ne pas réduire leurs revendications à la seule réforme des 35 heures qui demeure un symbole, mais de l'étendre à « la défense du code du Travail menacé par les dérégulations. » De la réussite ou du succès de cette manifestation dépendra l'avenir de la politique sociale. Si la mobilisation trouve un écho retentissant auprès du monde du travail, on peut penser que le gouvernement regardera à deux fois avant de poursuivre sa politique antisociale. Dans le cas contraire, il faut s'attendre à une accélération du processus de destruction des acquis sociaux.

Nicolas PALUMBO

(1) cf. *Royaliste* n° 850 « L'enterrement sans couronne ».

Notre Père des Ours

Grâce au gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, nos plantigrades ne se feront pas pingouins.

Quel lamento ! Professeurs, infirmières, cheminots, fonctionnaires, salariés licenciés : tous se plaignent de ne pas être écoutés en haut lieu.

À ceux qui défilent et font grève, je dis : patience, le gouvernement prend ses décisions en fonction des urgences. En voici un exemple, caractéristique de la méthode Raffarin qui allie la bonne pratique du terrain à l'écoute de proximité.

On se souvient de l'assassinat de l'ourse Cannelle par un chasseur - qui fit plus de bruit que la froide exécution de deux inspecteurs du travail en mission (1). Deux mois et demi plus tard, le ministre de l'Écologie a annoncé en direct sur une chaîne publique l'arrivée d'ourses étrangères dans les Pyrénées. Par cette initiative courageuse, Serge Lepeltier bouleverse les perspectives politiques :

il jette un défi au Front national : ce sont les ourses slovènes ou espagnoles qui permettront de doubler la population plantigrade nationale ;

il rassure les défenseurs des valeurs familiales : alors que l'homosexualité se développe chez les pingouins et les pingouines du zoo de Tokyo, selon le constat établi par un groupe de chercheurs dirigés par le professeur Keisuke Ueda de l'université Rikkyo, l'arrivée d'ourses permettra le respect de la loi de nature (2). De plus, le fils de Cannelle trouvera certainement le réconfort d'une famille d'accueil avant que la condamnation du chasseur ne lui per-

mette de faire son travail de deuil ;

il marque des points face à la gauche dans les milieux oursophiles qui ont résisté à la pression de la FDSEA affirmant qu'« on va assassiner le pastoralisme et mettre en péril 10 000 exploitants de montagne ». Soixante brebis tuées par des ours en 2004, c'est vraiment un détail dans l'histoire de la reconquête par l'ours brun de son espace vital ;

il réinvente la démocratie : la pression exercée par un groupe est inversement proportionnelle au nombre de ses militants. En clair : une réforme qui mobilise contre elle 500 000 manifestants est maintenue ; 50 000 pétitionnaires peuvent faire prévaloir une mesure irresponsable, 50 personnes peuvent réorienter la politique d'un gouvernement.

Dans un souci d'équité, je prie Serge Lepeltier, Père des Ours, de mettre sur pied (de biche ?) un groupe de travail Ours-Brebis en vue de l'élaboration d'une Charte de bon voisinage. Une cellule de soutien psychologique pourrait également assister les bergers au cas où un ours traumatisé par une trop longue abstinence sexuelle laisserait libre cours à une pulsion de mort le conduisant à bouffer quelques brebis.

Le raffarinisme est aussi un humanisme.

Yves LANDEVENNEC

(1) Cf. *Royaliste* n° 847.

(2) Les ours(les) qui veulent vivre leur différence doivent être protégés par la loi réprimant les propos homophobes et lesbophobes.

Bush jusqu'en 2008

Le second mandat Bush, inauguré le 20 janvier, sera un facteur de la prochaine élection présidentielle française. Du moins certains de nos politiques commencent-ils à en jouer jusqu'à influencer nos choix de politique extérieure.

Giscard, Fabius, Sarkozy déjà affublé du quolibet d'« Américain », et d'autres vont et viennent à travers l'Atlantique pour y chercher des idées, et peut-être plus : des soutiens, des cautions, qui sait des financements ? Chacun d'espérer que Bush II sera plus fréquentable que Bush I. Le président Chirac a multiplié en ce début d'année les déclarations positives à l'égard du président américain. Sa motivation est certes de peser sur les choix initiaux du second mandat afin d'y inclure une dose supplémentaire de multilatéralisme et de contrebalancer le poids des néo-conservateurs. Mais on ne peut s'empêcher de penser qu'il doit aussi désamorcer le vent de fronde au sein de l'UMP, attisé par le nouveau président de la formation majoritaire. Washington ne se prive pas d'utiliser la rivalité intérieure pour aussi faire avancer ses pions. De là à imaginer que Bush solidement installé à la Maison Blanche sera l'arbitre de l'élection de 2007, il n'y a qu'un pas que nous nous gardons bien de franchir.

« Gentille Amérique » a-t-on écrit après le tsunami, faisant référence au « conservatisme compassionnel » affiché par Bush lors de sa première campagne électorale de 2000. On s'est également réjoui du rejet d'un néo-conservateur comme n°2 au Département d'État et du choix à sa place d'un habitué des négociations multilatérales. Mais l'essentiel n'est pas là. Ce qui va se passer aux États-Unis dans les quatre

prochaines années nous pose deux questions majeures : crédibilité intérieure, crédibilité extérieure.

La première présidence Bush a réussi à repousser à plus tard toute une série d'échéances extrêmement cruciales. Le déficit de la balance commerciale et celui du budget ne cessent de se creuser, entraînant la chute du dollar. L'équilibre précaire de l'économie et des finances américaines ne tient qu'aux placements asiatiques, et particulièrement chinois. Les transferts de capitaux liés au tsunami et l'attitude américaine s'expliquent en grande partie ainsi. Qui peut avoir confiance dans le modèle américain ?

A l'extérieur, en revanche, la seconde présidence Bush devrait accentuer son versant messianiste. La référence aux années Reagan s'est imposée durant la campagne électorale de l'an dernier. Non tant parce que Reagan fut aussi un équilibriste voire un illusionniste au plan budgétaire et financier, mais parce qu'il avait anticipé sur l'organisation d'un monde post-communiste et post-nucléaire. Le candidat Chirac dans les années 80 avait été mal inspiré de reprendre le « reaganisme » économique tant il lui était difficile de s'affirmer face au président Mitterrand sur le volet extérieur que ce dernier occupait souverainement. Le fait qu'aujourd'hui la présidence soit plus contestée sur le plan de la politique extérieure au sein de son propre mouvement ne laisse d'ailleurs pas d'inquiéter les gardiens de la Constitution de

la Cinquième République. Mais la question pratique est de savoir si quelqu'un voudra reprendre en France la vision que pourrait encore mieux développer Bush II d'un monde post-terreur et de la démocratie universelle, et si celle-ci rencontrera le même succès qu'en son temps le dessein reaganien.

Le candidat Bush a réussi avec grand art à balayer sous le tapis la poussière des armes de destruction massive, Guantanamo et la torture, au nom de cette vision. Il faut dire que son opposant démocrate n'a jamais convaincu, empêtré qu'il était dans ses contradictions sur l'Irak. La politique française a sur lui le grand avantage de garder une ligne claire sur l'engagement militaire. Mais elle sera mise à rude épreuve après le 30 janvier et l'offensive de charme que prépare pour février le président Bush dans sa tournée européenne : de l'intérieur, si la formation majoritaire en France poursuit sa montée en puissance contre ce que l'on avait appelé - pour le déconsidérer - le « domaine réservé ». L'Irak est la ligne rouge, mais les ambiguïtés laissent la porte ouverte à qui voudrait ouvrir des brèches.

Mais il faudra aussi compter sur la montée des scandales aux États-Unis. Élués, ils devraient ressurgir avec plus de force au cours du second mandat, et, en 2007, chacun s'interrogera non pas tant sur l'élection française que sur la succession de Bush à la Maison Blanche. C'est plutôt dans cette perspective que les candidats à l'élection présidentielle en France devraient se situer, et non comme toujours rejouer la dernière guerre. Les démocrates américains seraient bien avisés d'y penser aussi dès à présent.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **MAROC** – A l'occasion de la visite d'État effectuée au Maroc par le roi Juan Carlos d'Espagne et la reine Sophie, le roi Mohammed VI a accordé un important entretien au quotidien espagnol *El País*. Après avoir souligné que, même dans les moments de crise entre les deux pays, le contact n'avait jamais été rompu entre les deux souverains, le roi s'est attaché à expliquer les réformes entreprises depuis son avènement : non seulement l'adoption d'un nouveau code de la famille, mais réforme du « code électoral, de celui du travail en passant par la réhabilitation de la culture amazigh [berbère] ou encore la restructuration du champ religieux ». Interrogé pour savoir si le Maroc pourrait devenir une monarchie parlementaire selon un modèle européen il a répondu : « Il ne faut pas transposer le modèle des monarchies européennes, nous avons nos spécificités et nos obligations qui tracent le chemin que nous devons parcourir » tout en faisant remarquer que la Constitution marocaine « n'est pas figée » et que durant ces 40 dernières années le Maroc a adopté quatre constitutions et plusieurs amendements.

♦ **LUXEMBOURG** – C'est en présence des représentants de plus de quinze maisons royales qu'ont eu lieu les obsèques de la grande-duchesse de Luxembourg Joséphine-Charlotte, décédée le 10 janvier à l'âge de 77 ans. Née princesse de Belgique, elle était la fille du roi des Belges Léopold II et de la reine Astrid. A l'âge de 17 ans elle avait été déportée en Allemagne en même temps que toute la famille royale belge. De son union avec le grand-duc Jean elle a eu cinq enfants : la princesse Marie-Astrid, l'actuel grand-duc, le prince Henri, le prince Jean, la princesse Margaretha et le prince Guillaume.

♦ **SUÈDE** – Lors de la cérémonie à la mémoire des victimes du tsunami, particulièrement nombreuses en Suède, le roi Carl Gustav XVI, rompant avec son traditionnel devoir de réserve, a émis une critique visant implicitement le gouvernement qui a été très long à réagir après l'annonce de la catastrophe : « en Suède il arrive souvent que les gens n'aient pas le courage de prendre leurs responsabilités ». Cette intervention a suscité de vives protestations du parti social-démocrate au pouvoir, alors que l'opposition montait au créneau pour défendre le roi : « Il est irresponsable d'attaquer le roi dans sa situation. Il a joué un rôle très important à un moment où le gouvernement fuyait ses responsabilités » a déclaré le chef du parti libéral Lars Leijonborg. Pour désamorcer la polémique le palais royal a publié une mise au point assurant que le commentaire du souverain visait « une attitude générale » et « qu'en aucun cas il n'avait eu l'intention de s'immiscer dans le débat politique ».



uteur d'un essai sur l'idéologie homosexuelle (*Les Khmers roses*) et directeur du *Perroquet libéré*,

bulletin en ligne de critique de la municipalité parisienne, François Devoucoux du Buysson anime l'*Observatoire du communautarisme* – un site riche d'informations et de polémiques qui a publié un remarquable dossier sur la « discrimination positive ». Notre invité a bien voulu préciser la définition de cette notion encore floue dans l'esprit de nombreux citoyens et préciser les enjeux du débat inconsidérément lancé par Nicolas Sarkozy.

■ **Royaliste** : Quel est la signification politique de vos divers engagements ?

François Devoucoux du Buysson : J'ai participé comme vous à la campagne de Jean-Pierre Chevènement en 2002. Comme vous j'ai quitté le *Pôle républicain* après l'élection présidentielle. Les actions que je mène depuis avec des amis de sensibilités différentes procèdent de la réflexion entreprise après cet échec. Pour concrétiser les idées défendues pendant la campagne, nous avons pris deux initiatives.

D'abord la création voici deux ans d'une association qui s'est fait connaître par la publication sur la Toile d'un bulletin satirique sur la Mairie de Paris : *Le perroquet enchaîné* qui est devenu *Le perroquet libéré*. Nous y critiquons Bertrand Delanoë pour sa conception post-moderne de la politique, pour l'usage qu'il fait des médias et pour son idéologie. Nous tentons de compenser les carences et les silences de l'opposition municipale et les complaisances de la presse - *Figaro* compris.

Par ailleurs, avec d'autres amis, nous avons été à l'origine de l'*Observatoire du communautarisme* avec la même intention : défendre des principes fondamentaux en les illustrant par des exemples éloquentes.

■ **Royaliste** : Pourquoi s'intéresser au communautarisme plutôt qu'à d'autres questions ?

François Devoucoux du Buysson : Parce que le communautarisme met en cause nos valeurs communes : la liberté, l'égalité mais aussi la fraternité car les militants communautaristes récusent le vouloir-vivre ensemble, donc la société française en tant que telle.

En observant les minorités et les revendications communautaristes, nous avons pu prévoir les débats qui allaient surgir dans le milieu médiatique ; notamment le débat sur la discrimination positive qui a été lancé voici un an par Nicolas Sarkozy alors que les travaux universitaires et les principales revendications étaient connus depuis plusieurs années.

■ **Royaliste** : Quelle définition donnez-vous de la discrimination positive ?

François Devoucoux du Buysson : Discriminer, c'est distinguer les personnes les unes des autres, à partir de critères préalablement établis. Du point de vue sociologique, la discrimination vise à séparer un groupe social en le traitant plus mal que d'autres groupes. Dans notre langue, la discrimination est un mot péjoratif : il évoque le racisme, le sexisme...

Aujourd'hui, on tente d'effacer cette impression péjorative par le recours au concept de discrimination positive : on cherche par là à compenser un mal (le racisme) par un bien, au motif que la fin justifie les moyens.

■ **Royaliste** : Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

François Devoucoux du Buysson : Il s'agit d'instituer des inégalités, en accordant un traitement de faveur à des catégories défavorisées. Telle est la définition généralement admise, qui pose assez bien les termes du débat : la discrimination positive porte en elle une idée d'inégalité et cette inégalité concerne des catégories défavorisées. On considère que ces catégories sont naturelles et que l'objectif de l'égalité des chances implique un effort particulier en leur faveur.

■ **Royaliste** : L'idée vient des États-Unis...

François Devoucoux du Buysson : En effet. Outre Atlantique, on a théorisé et mis en pratique l'*affirmative action* depuis les années soixante. L'objectif était de donner une traduction effective aux droits civils qui venaient d'être votés pour les Noirs.

Plus récemment, nous avons eu en Afrique du Sud les politiques de *black empowerment* qui se sont traduites par des lois destinées à faciliter l'accès aux emplois et aux responsabilités de la population noire, groupe social marginalisé mais majoritaire, après la fin de l'apartheid.

Comme aux États-Unis, nous constatons que le contexte social et politique dans lequel s'est développée l'*affir-*

mative action est tout à fait différent de celui que nous connaissons en France puisque le problème de l'esclavage a durement marqué la société américaine.

■ **Royaliste** : Y a-t-il un fondement théorique aux politiques que vous évoquez ?

François Devoucoux du Buysson : Oui. L'ouvrage de référence en ce domaine, c'est la *Théorie de la justice* de l'Américain John Rawls qui a eu une grande influence dans son pays et dont la pensée a été assez largement diffusée en France depuis la fin des années quatre-vingt. Ce philosophe affirme que dans le modèle de société démocratique libérale on peut accepter les inégalités à deux conditions : si elles sont attachées à des fonctions accessibles à tous selon le principe d'égalité des chances ; si elles permettent d'avantager les plus défavorisés au nom du principe de différence. Les Américains ont pensé que cette théorie ouvrait un champ d'application à l'*affirmative action*.

En France, on a considéré que la théorie de Rawls visait à substituer la notion d'équité à celle d'égalité telle que nous la concevons.

■ **Royaliste** : Selon vous, la discrimination positive existe déjà dans notre pays ?

François Devoucoux du Buysson : Les *Zones d'Éducation Prioritaire* sont une application de la discrimination

Discrimination pos

Un procès dangereux

SSUS eux

positive - mais sous un angle socio-économique. On peut aussi citer les mesures d'aide à des populations défavorisées qui ne respectent pas le principe d'égalité : par exemple les *zones franches urbaines* qui offrent un statut fiscal dérogatoire aux entreprises qui s'y installent.

La parité est la manifestation la plus spectaculaire de la politique de discrimination positive, qui a donné lieu à un vaste débat dans notre pays et qui est devenu une règle constitutionnelle. Les femmes ont été définies comme une catégorie défavorisée, avec attribution d'un quota pour les candidatures aux élections.

■ **Royaliste :** Depuis les déclarations de Nicolas Sarkozy, le débat a-t-il pris une autre dimension ?

François Devoucoux du Buysson : Oui. On a désigné un groupe défavorisé : « *les musulmans* ». Pour lui venir en aide, on a estimé qu'il fallait lui donner des modèles d'identification. Par conséquent, il était d'intérêt général - c'est du moins ce qui a été soutenu - de permettre que des Français d'origine maghrébine accèdent rapidement à des postes administratifs de premier plan. D'où l'idée, lancée par Nicolas Sarkozy, du *préfet musulman*, d'autant plus percutante que le préfet est une des figures majeures de la symbolique républicaine.

Vous vous souvenez combien il fut difficile, après l'effet d'annonce, de trouver un fonctionnaire qui répondait au critère requis, à la fois religieux et sociologique dans l'esprit de Nicolas Sarkozy. L'enjeu de ce débat sur le *préfet musulman*, c'est l'égalité. C'est ce qui a été fort bien compris par les partisans comme par les adversaires de la discrimination positive. Ses partisans expliquent que l'égalité est aujourd'hui une vaste supercherie. Ses adversaires veulent au contraire défendre le principe d'égalité et soulignent que dans la *discrimination positive* il y a effectivement une discrimination qui s'exerce à l'encontre des personnes et des groupes qui n'ont pas été sélectionnés dans le cadre des opérations de promotions. En d'autres termes, on ne peut établir

l'égalité des chances par des mesures inégalitaires.

■ **Royaliste :** Pour vous, la question de l'égalité est-elle effectivement cruciale ?

François Devoucoux du Buysson : J'en suis persuadé. C'est une bonne chose que le débat sur la discrimination positive ait immédiatement porté sur l'égalité car les Français sont profondément attachés à ce principe.

Mais, si je me réjouis que le thème de l'égalité soit à nouveau en vogue, je suis surpris que ce soit sous la forme d'une revendication de l'égalité réelle, ici et maintenant. Une idée dont on pouvait croire qu'elle avait sombré en même temps que le communisme soviétique. C'est sous cette forme simpliste que le communautarisme s'est emparé de l'aspiration légitime à l'égalité.

■ **Royaliste :** Pourquoi un tel lien ?

François Devoucoux du Buysson : Les partisans de la discrimination positive veulent venir en aide à des catégories qui s'estiment sous représentées. Ce serait le cas des femmes, selon le discours féministe bien connu. On nous parle aussi depuis peu des *minorités visibles* qui seraient victimes de discriminations négatives dans l'administration, dans les entreprises et au sein des grandes écoles. C'est cette attention portée aux *minorités visibles* qui crée le lien avec les revendications communautaristes puisque ce sont les citoyens à la peau noire ou issus de l'immigration maghrébine qui sont

censés constituer des *communautés* repérables dans l'espace public à cause de particularités physiques.

Du coup, le concept de discrimination positive se rapproche beaucoup de celui de l'*affirmative action* qui visait à compenser, à *réparer*, dit-on, les violences et les injustices subies par la population noire aux États-Unis, pendant et après la période de l'esclavage. Il est évident que notre histoire et nos problèmes sont très différents de ceux qui existent aux États-Unis et en Afrique du Sud.

Cependant, certains Français fondent les revendications des *minorités visibles* sur les souffrances subies par les Africains réduits en esclavages dans les colonies et sur la marginalisation des personnes issues de l'immigration maghrébine aujourd'hui dans notre pays.

■ **Royaliste :** Cette marginalisation est évidente...

François Devoucoux du Buysson : Les exclusions inspirées par le racisme et la xénophobie sont manifestes et il est certain qu'elles visent avant tout ceux qu'on appelle les *Blacks* et les *Beurs*. Ce qui est inacceptable. Mais elles sont individuelles et il ne faut pas pour autant constituer des *communautés* raciales et accepter que diverses personnalités s'en réclament pour demander réparation au nom d'une souffrance subie par les membres de ces *communautés* supposées.

C'est inciter les citoyens à s'organiser en minorités revendicatives sur critères - ethniques ou sexuels - dans la nation française. Or notre droit politique ne reconnaît aucune minorité et proscriit les déterminations raciales. Les partisans de la discrimination positive sont en train de créer un processus dangereux, potentiellement explosif.

Propos recueillis par
B. LA RICHARDAIS

Pour en savoir plus

■ François Devoucoux du Buysson - « *Les Khmers roses* », Éd. Blanche - prix franco : 16 €.

■ Site *Le Perroquet libéré* : www.leperroquetlibere.com

■ Site *l'Observatoire du communautarisme* : www.communautarisme.net



■ La situation en France n'a rien à voir avec celle qu'a pu connaître l'Afrique du Sud.

Le modèle économique mafieux

Considérer les organisations criminelles comme des agents économiques qui peuvent pratiquer des activités légales n'apparaît pas banal. Telle est pourtant la démarche de Clotilde Champeyrache dans son dernier livre⁽¹⁾.

La question ne se révèle pas négligeable car l'infiltration mafieuse dans l'économie légale peut être estimée à environ 15 % du PIB italien, seul pays sur lequel on dispose de chiffres assez précis. Mais le phénomène existe dans bon nombre d'autres États, y compris en France, où le problème reste ignoré ou occulté. Il n'existe malheureusement aucune réflexion d'ensemble sur ce sujet dans notre pays : seul un rapport parlementaire datant de plus de dix ans évoque « des tentatives d'infiltration mafieuse en France ».

Pourtant, personne ne peut ignorer la présence des organisations russes ou balkaniques sur notre sol notamment dans le domaine de la prostitution ou celles d'origine italienne ou corse dans le midi, qui peuvent s'investir dans les activités économiques légales. L'auteur nous propose d'ailleurs un concept : celui de l'« entreprise légale ma-

fiieuse », qui pratique une activité légale mais dont les capitaux possèdent une origine frauduleuse.

Clotilde Champeyrache s'intéresse d'abord aux arbitrages auxquels se livrent une organisation criminelle, qui comme tout agent économique, reçoit des liquidités qu'elle peut thésauriser ou investir. Ceci dans le cadre d'une évaluation très particulière du risque qui intègre notamment la capacité des autorités à réprimer leurs agissements ou à confisquer leurs biens. Plus ce risque est élevé, plus la mafia augmente son degré d'épargne pour investir sur des territoires plus sûrs, car, plus que tout autre agent économique, son besoin en liquidités est faible car les coûts exposés sont réduits : une organisation mafieuse ne paie pas d'intérêts sur ses liquidités. Elle les obtient par des moyens peu coûteux : le recours à la violence, la contrainte ou l'intimidation. Par ailleurs, l'argent sale ne rapporte rien alors que l'argent

propre procure un revenu et permet la constitution d'un patrimoine. Cet excès de liquidités, propre aux organisations criminelles, les incite à investir plus que tout autre agent économique, y compris dans le champ des activités légales.

Son raisonnement devient encore plus intéressant lorsqu'elle examine le lien entre l'usure, l'extorsion de fonds et le blanchiment (2) d'argent sale. Habituellement, ces pratiques sont considérées individuellement alors que les organisations mafieuses recherchent une cohérence d'ensemble de ces activités au service d'une stratégie mûrement réfléchi.

Concrètement, il s'agit d'abord d'un cycle qui permet de récolter des fonds (le racket et l'usure) puis de les recycler (le blanchiment) en vue d'acquiescer des biens et d'en tirer des revenus. Il s'agit ensuite d'une stratégie économique visant à réduire l'incertitude au sens où l'entendait Keynes pour définir l'épargne de précaution par le recours à la violence et aux autres moyens d'intimidation afin d'augmenter leur capacité d'investissement. Mais également, les organisations criminelles agissent sur les prix des biens qu'elles souhaitent acquiescer. Prenons un exemple : dans le cas de l'usure, l'objectif recherché n'est pas forcément le recouvrement du prêt avec paiement des intérêts, mais

l'appropriation de la garantie soit à vil prix soit gracieusement, c'est-à-dire, lorsque l'emprunteur est un entrepreneur, soit son commerce ou sa société. Clotilde Champeyrache examine également avec beaucoup de sagacité les mécanismes de constitution de monopoles sur des marchés contaminés par les activités mafieuses où tous les acteurs, même ceux agissant dans la légalité, sont contraints de se plier à la loi du plus fort. Elle examine aussi les fonctions distributives des entreprises *légales mafieuses* qui font vivre une main d'œuvre dépendant de leur bon vouloir et qui leur sert de moyen de pression ou de chantage sur les autorités : elle cite cet exemple terrible d'un clan sicilien qui faisait assassiner régulièrement les salariés d'une entreprise qu'il détenait pour obtenir la libération de son patron.

Au-delà d'une approche économique, elle porte une attention aux mécanismes juridiques mis en œuvre par les organisations criminelles pour asseoir leur pouvoir sur leurs entreprises notamment à travers des *droits de propriété mutuels* qui permettent de protéger le capital social contre les intrusions (clauses d'attribution préférentielle ou d'agrément par exemple).

Au total, ce livre nous invite à une prise de conscience salutaire qui doit conduire les responsables politiques à intervenir le plus en amont possible. Ceci pour éviter l'instauration du cycle économique infernal qu'elle décrit et qui constitue le support et la raison d'être des organisations mafieuses qui interviennent dans le champ des activités criminelles mais aussi terroristes parfois.

Jacques DUCONSEIL

(1) Clotilde Champeyrache - « *Entreprise légale, propriétaire mafieux* », CNRS Éditions, 2004, prix franco : 25 €.

(2) Blanchiment : « *opération de placement, de dissimulation ou de conversion du produit direct d'un crime ou d'un délit* » (article 324-1 du code pénal).

Le numéro 43 de Cité vient de paraître (7 € franco)

■ *Éditorial* par Luc de Goustine

DOSSIER « Travail & travail »

- *Capitalisme cognitif : les intermittences de la raison* par Philippe Arondel
- *La caméléon et la chaise* par Pierre-Etienne Heymann.
- *Une vieille dispute : comment déterminer le prix du travail ?* par Philippe Lauria

Magazine

- *L'Europe sans rivages* par Bertrand Renouvin
- *Apostasie au Tadjikistan* par Farroukh Arabov & Oumar Arabov
- *L'ange noir* par Criton des Alpes
- *Cantor et le transfini* par Olivier Bruneau
- *La pauvreté est-elle soluble dans le libéralisme ?* par Alain Solari

La condition fœtale

Les trente ans de la loi Veil permettant une certaine libéralisation de l'avortement n'ont en général donné lieu qu'à des propos convenus, lorsqu'ils ne consistaient pas simplement dans la répétition rituelle du combat des femmes, du ridicule odieux des adversaires et de la marche inéluctable du progrès de la liberté. Sans doute, ici ou là, ont pointé quelques rappels désagréables à la réalité : la persistance du nombre élevé des actes abortifs (200 000 environ par an), la lassitude des vieux militants voués à des tâches ingrates et peu rémunératrices et le manque d'enthousiasme des nouvelles générations médicales à prendre le relais dans les centres d'orthogénie. Par ailleurs tout un débat parallèle sur les révolutions de la technologie mais aussi sur la conjugalité, le sens même de la maternité, permettait d'entrevoir que l'univers culturel avait complètement changé depuis trente ans et que la question de l'enfant à naître provoquait des problématisations différentes, sans que ce qu'il y avait d'irritant et de tragique dans le fait de mettre fin à une vie puisse être vraiment évacué.

La légalisation et la médicalisation de l'avortement n'ont pas mis fin aux interrogations philosophiques et morales sur le statut de l'embryon, même chez beaucoup de ceux qui défendent la libéralisation. Certes, il y a parfois radicalisation du propos. L'embryon en soi serait une chose que seule l'intégration dans un projet parental vouerait à l'humanisation. Mais l'expérience la plus existentielle montre qu'il y a un ordre de la *chair* – au sens de Michel Henry – qui correspond à un vœu, à un désir qui peuvent s'articuler avec un projet intentionnel à l'égard d'un enfant que l'on mettra au monde. N'est-ce pas précisément l'amour le plus permanent, qui assume depuis toujours cette articulation. « *L'amour de la mère est bien tourné vers un objet, cet objet qu'elle porte en elle, dans l'espace de son corps et qu'elle projette, de façon imaginaire, en avant comme si son enfant était déjà là. Mais elle ne se détache pas pour autant de la chair qui, d'un même mouvement, se trouve éprouvée à la fois comme chair sienne – inquiète, pleine – et comme chair de ma chair.* » Luc Boltanski qui pense ainsi cette articulation de la chair et de la parole, caractéristique de l'engendrement humain, n'en mesure que mieux les difficultés des femmes décidant d'avorter. Difficile d'admettre pour elles qu'il n'y a rien. Et au demeurant, si on ne se justifie pas d'une naissance, on se doit de s'expliquer à soi-même les motifs d'un avortement.

Pourquoi donc faut-il que ces motifs relèvent de la confiance ? La plupart des femmes que Luc Boltanski a rencontrées dans cette situation « *disait n'avoir parlé de leur intention d'avorter qu'à un nombre réduit de personnes, parfois à leur mère (beaucoup moins souvent, semble-t-il, à leur père), plus fréquemment à une sœur ou à une amie intime (qui, en nombre de cas, les a accompagnées à l'hôpital), cette discrétion était souvent motivée par la crainte que l'existence de cet enfant non accompli ne leur*

soit rappelée plus tard et ne fasse revivre un souvenir douloureux ». La légalisation n'a rien changé là-dessus. On peut soutenir publiquement la cause de la liberté des femmes, on ne s'avise guère de justifier publiquement son avortement.

Mais pour s'engager dans une étude sociologique comme celle entreprise par Luc Boltanski, il faut des qualités peu communes, puisqu'il s'agit de mettre en cause les dimensions de son savoir. Cela suppose, en premier lieu, de déposer autant que possible toutes ses préventions idéologiques et mieux encore de s'ouvrir totalement aux interrogations multiples, complexes, imposées par un sujet grevé au départ de crispations au demeurant très compréhensibles. Le pari est des plus risqués. Le sociologue n'est ni un moraliste, ni un métaphysicien. Mais sauf à tomber dans le positivisme le plus étroit, il lui faut entrer dans un univers moral, en déterminant les concepts et les instruments d'analyse adaptés à ce qui excède la rationalité purement instrumentale. De ce point de vue, la difficulté ne vient pas uniquement de la prégnance de modèles anciens, mais de l'omniprésence dans

la sociologie et les sciences sociales contemporaines de normes utilitaristes : « *Le paradigme néoclassique, dans ses versions orthodoxes, traite des modèles d'action rationnelle orientés vers la maximisation des intérêts.* »

On saisit donc combien ce travail sociologique sur la condition fœtale, l'engendrement et l'avortement conduit à une sorte de réinterprétation de la sociologie, afin que cette discipline devienne apte à s'ouvrir à la plénitude d'un univers moral. Luc Boltanski a, sans aucun doute, été profondément marqué par l'influence de Pierre Bourdieu qui lui a énormément appris. Mais il lui a fallu aussi s'émanciper de cette influence en s'engageant dans une aventure personnelle, qui sans atteindre aucunement l'intention scientifique, entend rejoindre le mieux possible l'aventure d'une commune humanité. C'est pourquoi,

il constate que contrairement à ce que prétendent péremptoirement nombre de ceux qui ont milité autour de l'avortement, il est impossible de mettre un point final à la querelle : « *Ce conflit, qui dure depuis presque cinquante ans, est peut-être de ceux qui sont destinés à ne jamais s'éteindre...* »

Ainsi un paradoxe se formule après trente ans de libéralisation. Alors qu'il s'agissait en 1974 de médicaliser l'acte abortif, en le mettant du même coup en lumière, il semble qu'on aille aujourd'hui vers un retour à la confidentialité. Avec la pilule abortive, ce n'est plus à l'hôpital mais chez soi que l'on avorte, renouant avec cette antique pratique du secret et de la confiance. L'avortement, qui s'est toujours pratiqué, ne supporte pas la lumière crue, l'exposition directe : « *Cela signifie, concrètement, qu'il faut ou bien que l'avortement soit évité, ou bien qu'il soit réalisé de la façon la plus discrète possible, en cachette, ou bien, s'il arrive pour une raison ou une autre qu'il se trouve dévoilé, qu'on puisse le considérer comme contingent, comme relevant de circonstances et non comme la manifestation d'une régularité.* » C'est sans doute la sagesse même, la sagesse la plus audible. Mais je redoute, toutefois, que d'autres tendances, scientistes, utilitaristes, constructivistes au sens le plus fou, ne mettent en péril cette sagesse.

par Gérard Leclerc



■ Luc Boltanski - « *La condition fœtale, une sociologie de l'engendrement et de l'avortement* », Gallimard, NRF essais, prix franco : 24 €.

Un polémiste très catholique

Dans son dernier ouvrage ⁽¹⁾, Aimé Richardt publie les documents et restitue le contexte historique des formidables polémiques qui secouèrent l'Occident chrétien à l'aube de la modernité.

Les responsables politiques français qui conçoivent l'Europe comme un « club chrétien » répandent dans l'opinion publique une vision angélique de l'histoire. Ils font semblant de méconnaître la formidable dialectique qui a provoqué dans le catholicisme un ébranlement aux deux sens du mot : l'Église a été violemment secouée et le catholicisme n'a cessé d'être mouvement, par l'effet de ses polémiques internes.

Dans le livre qu'il consacre au cardinal Bellarmín, Aimé Richardt montre, par un magnifique exemple, que la polémique religieuse était alors conçue comme un combat de très haute tenue. Catholiques et protestants, soldats du pape et monarques mobilisaient toute leur intelligence et tout leur savoir dans des batailles théologico-politiques dont nous sommes les héritiers.

L'autonomie du politique, les limites du pouvoir spirituel, la souveraineté des États, le principe de laïcité ne nous sont pas aujourd'hui intelligibles si nous ignorons les oeuvres de Francisco Suarez (1548-1617) et de Robert Bellarmín (1542-1621), deux grands défenseurs de la papauté, et les thèses de Jacques I^{er} d'Angleterre (2) et de Jean Bodin, éminents inventeurs de la souveraineté étatique.

Qu'on n'imagine pas de courtoises disputes entre intellectuels de salons et de sacristies. Le cardinal Bellarmín est prêt à jouer de l'épée contre les

Réformés, le Parlement de Paris condamne en juin 1614 un livre de Suarez à être brûlé par le bourreau comme « séditieux et scandaleux » et avait interdit en novembre 1610 « d'imprimer, vendre, communiquer, détenir le livre du cardinal Robert Bellarmín » (consacré à la défense du pontife romain). Assassiné quelques mois auparavant, Henri IV avait été dénoncé comme hérétique et récusé comme roi de France par le même cardinal. Ceci au mépris du droit politique français qui faisait prévaloir le principe de succession de mâle en mâle sur toute autre considération et hors de toute intervention ecclésiastique. Le fameux « principe de catholicité » signifie d'ailleurs que le roi est lui aussi porteur de l'universalité (*kato lou*) du message chrétien – non qu'il est soumis à un pouvoir catholique s'exerçant au temporel.

Le très érudit soldat du pape fut également cardinal-inquisiteur au procès de Giordano Bruno, brûlé vif en 1600 ; il joua un rôle majeur dans l'affaire Galilée et dans bien d'autres controverses qu'Aimé Richardt expose, documents à l'appui.

Jean CISTUDE

(1) Aimé Richardt, « *Saint Robert Bellarmín, Le défenseur de la foi (1542-1621)* ». Préface de Monseigneur Guillaume, évêque de Saint-Dié. F.-X. de Guibert, 2004, prix franco : 27 €.

(2) Cf., dans *Royaliste* n° 850, l'analyse de l'ouvrage de Bernard Bourdin « *La genèse théologico-politique de l'État moderne* », PUF, prix franco : 32 €.

Des voix à écouter

Plus de vingt personnalités exposent dans un ouvrage collectif leurs plus ou moins bonnes raisons de refuser le *traité constitutionnel* européen. Dans un débat qui serait démocratique, elles mériteraient d'être écoutées.

Il est probable que les jeux médiatiques soient faits. La campagne pour le oui sera massive et les partisans du non qui seront sélectionnés par les directeurs autoproclamés de l'opinion publique ne seront pas nécessairement les meilleurs avocats de la cause qu'ils auront à défendre.

Si cela se passe ainsi, ce ne sera pas l'effet d'un complot : simplement, les médias aiment à organiser des consensus vertueux contre des imbéciles patentés, des experts en provocations et des monstres certifiés.

Mais les gens de médias peuvent aussi avoir des remords et tenter de faire oublier leurs emballements passés par une organisation exemplaire du débat démocratique sur le *traité constitutionnel*. En ce cas, nous leur suggérons de convier à leurs tables rondes quelques-uns des auteurs qui s'expriment dans un ouvrage consacré à la critique de la construction européenne.

Cette humble demande déposée aux pieds des présidents de chaînes et des directeurs des grands quotidiens (nationaux et régionaux) n'est pas dictée par notre respect pour les gaullistes historiques (le général Gallois, Pierre Maillard, Jean Charbonnel), ni par les amitiés nouées ou renforcées au cours de la dernière

campagne présidentielle (avec Michel Pinton, avec Anicet Le Pors), ni par le fait que Bertrand Renouvin publie un texte qui, par son « *optimisme historique* » n'est pas dans la tonalité générale – résolument tragique.

Dans ce recueil, certains arguments nous paraissent inappropriés, certaines craintes (le Turc, encore et toujours le Turc !) ne nous semblent pas fondées, certaines diatribes contre le « *fédéralisme européen* » sont aussi datées que l'illusion fédéraliste. Mais le gaullisme un peu roide et le « *souverainisme* » (nouvelle formulation du nationalisme) méritent d'être pris en compte dans le cours de la campagne.

Au regard du débat démocratique il est secondaire que nous partagions ou non, les opinions exprimées dans ce livre. Mais il est primordial de reconnaître que de très nombreux citoyens français, qui composent la vaste fraction républicaine et démocratique du « *parti patriote* », se retrouvent plus ou moins dans les idées exprimées dans ce livre. Qu'on leur donne droit d'être citées.

Jacques BLANGY

(1) Sous la direction du général Pierre-M. Gallois et de Pierre Maillard, Ambassadeur de France : « *La tragédie européenne et la France* », Ed. François-Xavier de Guibert, 2004, prix franco : 23 €.

Samedi 29 et dimanche 30 janvier

L'Institut de formation civique et de coopération européenne (IFCCE)

en collaboration avec la revue *Cité*

organise une session de politique appliquée sur le thème du

« Traité constitutionnel de la Communauté européenne »

Cette session aura lieu à La Chapelle-Saint-Luc, dans la banlieue de Troyes - Participation aux frais : 50 € (comportant l'hôtel, trois repas et le petit déjeuner). Inscriptions auprès de Robert Gesnot, 4 impasse des Oeillettes, 10600 La Chapelle Saint Luc - chèque à l'ordre de l'IFCCE.

Tous renseignements sur le site www.ifcce.fr.st ou par téléphone au 01.42.97.42.57

21 JANVIER



A Paris, la messe traditionnelle en hommage à Louis XVI aura lieu le **vendredi 21 janvier** à 12 h 15 en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2 place du Louvre, 75001 Paris.

Un repas amical dans un restaurant voisin rassemblera ensuite amis et sympathisants de la NAR autour d'Yvan Aumont, Gérard Leclerc et Bertrand Renouvin.

HOMMAGE

A l'initiative de la Société des Amis du Roi et de la revue *Les Épées*, un hommage sera rendu à Hubert de La garde à l'occasion du 60^e anniversaire de sa mort en 1945 au camp de Dora.

La NAR invite ses amis à se joindre à cette manifestation. Le rendez-vous est fixé le mardi 25 janvier à 19h15 devant le 7 quai Voltaire où était situé la centrale de renseignements que dirigeait ce royaliste notoire avant de rentrer à l'état-major des FFI.

SOUSCRIPTION

Notre souscription 2005 n'est pas encore lancée mais nous remercions déjà ceux qui, sans attendre, nous ont fait parvenir leurs dons sans lesquels nous ne pourrions poursuivre notre entreprise.

4^e liste de souscripteurs

S.B. (Vienne) 20 € - Djamel Boudjellal 8,38 € - Eric de Moncornet de Caumont 100 € - Jean Dauvergne 15 € - Guy Delranc 20 € - Marc Desaubliaux 20 € - Michèle Dutac 7,24 € - Jean Grimaldi d'Esdra 150 € - Patrick Jacques 7,62 € - Pierre Jallut 20 € - Antoine Lazinier 23 € - Guy Leclerc-Gayrau 10,29 € - Odette Lesca 10 € - Jean-François Maurel 75 € - Yolande de Prunelle 50 € - Raymond Tavernier 5 €.

Total de cette liste : 541,53 €

Total précédent : 1066,59 €

Total général : 1608,12 €

FANIONS

Nous proposons des petits fanions de table aux armes de France. En rayonne de format 12 x 14 cm, surmonté d'une lance en plastique, sur un socle en bois verni de 50 mm. hauteur totale 28 cm. Prix franco : 8 €.

► Le même modèle existe aussi avec les armes du dauphin : 8 € franco également.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste> et www.narinfo.fr.st (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du diner 5 €).

● Mercredi 26 janvier - Agrégé de philosophie, diplômé de l'INALCO (persan), docteur en sciences politiques, Olivier Roy a été représentant spécial de la Présidence de l'OSCE au Tadjikistan (1993) puis Chef de mission de l'OSCE au Tadjikistan (1994). Consultant au Centre d'Analyse et de Prévision du Ministère des Affaires Étrangères depuis 1984, il est actuellement directeur de recherche au CNRS (Laboratoire "Monde Iranien") et chargé de cours à l'Institut d'Études Politiques de Paris.

Auteur d'un ouvrage remarqué sur *L'Islam mondialisé* pour lequel nous l'avons reçu en 2003, Olivier ROY avait publié voici vingt ans un livre sur l'Afghanistan qui l'avait fait connaître comme l'un des meilleurs spécialistes de ce pays - qu'il n'a cessé d'observer très attentivement. Après la chute des talibans et l'élection d'Hamid Karzaï,

c'est pour nous exposer les « Perspectives afghanes » que nous l'avons invité à revenir parmi nous.

● Mercredi 2 février - Sujet non encore fixé

● Mercredi 9 février : Mouvement intellectuel et organisation politique, journal quotidien et ligue militante, l'Action française a marqué son époque - celle de la III^e République - avant de lier son sort au régime de Vichy. Après plus de trente années de combats virulents et de polémiques impitoyables, que reste-t-il de ce courant principalement représenté par Charles Maurras ? Longtemps, les fidélités passionnées et les haines farouches ont troublé les jugements. Les émotions sont retombées et la parole appartient maintenant aux historiens. Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lille 3, auteur d'un ouvrage sur la condamnation de l'A.F. par le Vatican, Jacques PREVOTAT vient de publier un *Que sais-je ?* sur ce courant monarchiste absolutiste. Nous lui avons demandé d'exposer « L'influence de l'Action française » sur son temps et dans la seconde moitié du XX^e siècle. Quelques témoins se joindront à notre invité pour animer le débat.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

Gardez le contact !

site internet : narinfo.fr.st

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

L'Europe à la découpe

En France et dans bien d'autres pays, des mouvements nationalistes récusent l'Europe en tant que telle : leurs arguments sont nets, il est simple d'y répliquer.

Il existe une autre façon de s'opposer à l'Europe, douce, séduisante et fort hypocrite car elle invoque à la fois l'idéologie européiste et un « réalisme » non moins *européen*. Point de parti ni de complot : depuis l'effondrement de l'Union soviétique, diverses personnalités créent un état d'esprit, lancent des mots d'ordre, entretiennent des fantasmes sans affirmer leurs véritables desseins.

Je vise ces anticomunistes patentés, libéraux et socialistes, qui ne se sont jamais remis de la chute du mur de Berlin. Ils vivaient dans une petite Europe bien délimitée par des miradors et des barbelés, théoriquement défendue par les États-Unis, au sein de laquelle ils pouvaient rêver à un « dépassement » fédéraliste des nations.

Ces européistes étriés ont glorifié les révolutions de l'Est mais leurs angoisses et leur dépit sont perceptibles : il leur faut tracer de nouvelles frontières et se faire peur avec de nouveaux ennemis, alors que l'élargissement de l'Europe rend toujours plus invraisemblable la constitution d'un État fédéral européen.

Nous les voyons se complaire dans l'hostilité à une Russie qui serait sous la poigne du KGB et brandir l'épouvantail turc. De temps à autre, ils relancent l'idée de la petite Europe qui serait formée par le « peloton de tête » des pays les plus riches de l'ouest du continent. Ce qui ne les empêche pas de désirer l'adhésion rapide de la Croatie, sans

tenir compte de l'empreinte noire d'un passé récent, et de faire campagne pour l'entrée de l'Ukraine – sans attendre de voir comment ce pays va évoluer.

Le fantasme d'un « saint empire » sans pape ni empereur prend ici le pas sur les « réalités », au nom d'une idéologie politico-religieuse qui s'avoue rarement comme telle.

Mais le réalisme n'est pas sacrifié pour autant. Il est au contraire roidement invoqué lorsqu'il s'agit d'écarter les candi-



dats qui déplaisent. Ces temps-ci, l'ambiance devient nettement hostile à des « Balkans » dont on retranche la Croatie catholique et qui s'étendent à la Roumanie.

Cette curieuse géographie politique est assortie de critères multiples, variables ou aberrants. Tantôt on fait différence entre les pays qui faisaient partie de l'empire des Habsbourg et ceux qui vivaient sous domination ottomane. Ou bien on dresse une muraille entre la latinité catholique et la chrétienté orthodoxe.

Au choc imaginaire de « civilisations » dont on ignore l'histoire et de peuples qu'on méconnaît, s'ajoutent des jugements téméraires, parfaitement

humiliants pour les nations de l'Est. La Roumanie est *trop corrompue* – comme si les fonctionnaires bruxellois et les parlementaires strasbourgeois étaient tous blancs comme neige. La Bulgarie est *en retard* – comme si ses puissants partenaires de l'Ouest n'étaient pas en régression sociale. L'Albanie ne serait pas vraiment une nation, et la vieille nation serbe ne serait pas un État... L'avenir de la Bosnie-Herzégovine est incertain – mais on oublie les responsabilités des pays de l'Ouest dans le pourrissement de la situation.

Ne nous laissons pas prendre à ces jeux pervers. On manipule l'histoire, on instrumentalise les religions, on bricole des analyses économiques en vue d'un seul objectif : creuser un nouveau fossé, aussi profond que possible, entre deux moitiés du continent. La définition de cette frontière intérieure ne sera jamais indiquée publiquement mais il est clair que les oligarchies ouest-européennes veulent séparer autant que possible les riches et les pauvres, quitte à passer des accords fructueux avec les mafieux russes et les affairistes turcs. Telle est la véritable signification du « partenariat privilégié » cher à Nicolas Sarkozy.

Placés sous tutelle, soumis à la dictature du FMI ou enfermés dans le système des visas, beaucoup d'Européens de l'Est éprouvent de la déception et du ressentiment à l'égard d'une Europe qu'ils constituent autant que nous. Ne laissons pas les européistes fabriquer du nationalisme. Ne pactisons pas avec les nationalistes qui se réfèrent à une vision imaginaire de la nation.

Bertrand RENOUVIN

N.B. Le projet européen de la Nouvelle Action royaliste peut être consulté sur notre site : www.narinfo.fr.st